CAP (Accordeur de pianos)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capaccordeurpianos.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

SUJET BLANC • CORRIGÉ PÉDAGOGIQUE

CAP accordeur de pianos — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-accordeur-de-pianos-50032308** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Analyser les relevés et organiser l’intervention
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Comparer des propositions d’égalisation
7 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Étude 1

29.0 points

Étude professionnelle 1 — Analyser les relevés et organiser l'intervention

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À partir de D1, reformulez la demande du client en distinguant les trois objectifs de l'intervention. Indiquez également quelle cible de référence est fixée pour ce cas et expliquez le sens du signe « + » dans les relevés.

La demande du client comporte trois objectifs : vérifier l'accord du piano, rechercher l'origine du battement entendu autour du la4 et obtenir un timbre plus régulier dans le registre médium. La cible de référence fixée pour cette commande fictive est la4 = 440 Hz. Dans les relevés, le signe « + » indique une lecture au-dessus de la cible de la note concernée ; le signe « − » indique une lecture au-dessous.

RÉPONSE À RETENIR

Objectifs : vérification de l'accord, recherche de l'origine du battement au la4 et régularisation du timbre médium. Cible interne à la commande : **la4 = 440 Hz**. Le signe « + » indique une lecture au-dessus de la cible.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculez l'écart entre les trois cordes du la4 : soustrayez la lecture la plus faible de la lecture la plus élevée. Donnez l'opération, le résultat en cents et dites si cet écart franchit la règle de tri interne indiquée dans D1.

Les trois lectures des cordes du la4 sont −4, +8 et +14 cents. La plus faible est −4 cents et la plus élevée est +14 cents. D'après la règle donnée, l'écart se calcule par la valeur la plus élevée moins la valeur la plus faible : 14 − (−4) = 18 cents. La règle de tri interne marque un unisson si l'écart entre ses cordes dépasse 10 cents ; cet écart franchit donc le seuil du cas.

RÉPONSE À RETENIR

Écart entre les cordes du la4 : **18 cents**. Il dépasse 10 cents et franchit donc la règle de tri interne du cas.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Appliquez la convention de tri interne de D1 aux relevés. Citez chaque note qui doit être marquée en priorité et précisez, pour chacune, si le critère est un écart représentatif d'au moins 10 cents ou un écart entre cordes supérieur à 10 cents. Ne déduisez pas une cause mécanique de ce seul tri.

Pour un relevé représentatif, la règle marque une note si l'écart absolu atteint au moins 10 cents. Fa3 est à −8 cents, soit un écart absolu de 8 cents : elle ne remplit pas ce critère. Do4 (+3 cents) et do5 (+4 cents) ne le remplissent pas non plus. Fa5, à +11 cents, le remplit. Pour le la4, les trois valeurs se rapportent aux cordes du même unisson ; l'écart entre la plus élevée et la plus faible est de 18 cents, donc supérieur à 10 cents. Ce tri indique les points à examiner en priorité, mais ne suffit pas à établir une cause mécanique.

RÉPONSE À RETENIR

Notes à marquer en priorité : **la4**, pour un écart entre cordes supérieur à 10 cents, et **fa5**, pour un relevé représentatif de +11 cents, dont l'écart absolu atteint au moins 10 cents. Ce classement ne permet pas, à lui seul, de conclure à une cause mécanique.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> En vous appuyant sur D1, distinguez un constat chiffré d'une hypothèse d'explication. Donnez un exemple de constat concernant le la4, puis indiquez pourquoi le battement signalé ne suffit pas, à lui seul, à établir une cause mécanique.

Un constat chiffré rapporte une donnée relevée : par exemple, les trois cordes du la4 sont à −4, +8 et +14 cents par rapport à la cible de la note. Une hypothèse d'explication propose une cause possible au battement, mais cette cause n'est pas établie par ces chiffres. D1 indique que le battement est signalé par le client et perceptible à l'écoute de l'ensemble de la note ; il précise aussi qu'aucune cause mécanique n'est démontrée par une mesure isolée. Il faut donc rapprocher le symptôme de l'écoute et de l'examen de l'instrument avant de conclure.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Constat chiffré : les cordes du la4 ont été relevées à **−4, +8 et +14 cents**. Le battement est un symptôme signalé et entendu ; il ne prouve pas, à lui seul, une cause mécanique déterminée.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> À partir des phases de D2, proposez une chronologie écrite de l'intervention, depuis la lecture de la commande jusqu'au suivi. Faites apparaître l'examen, le travail prévu de mise au diapason, le contrôle des réglages et accessoires, l'évaluation du timbre ainsi que le contrôle par le jeu. Pour chaque étape, indiquez brièvement son objectif.

Chronologie proposée, en distinguant les constats, le travail prévu et les vérifications à venir :

1. **Lire la commande et préparer le poste et les moyens :** relever les demandes du client et la cible indiquée dans D1 ; rendre disponibles les outils et la fiche de suivi.
2. **Examiner l'instrument et consigner les constats :** rapprocher les relevés des symptômes signalés et noter les observations sans transformer une hypothèse en diagnostic établi.
3. **Planifier le travail de mise au diapason par pinçage :** tenir compte de la cible de la commande et des notes repérées en priorité. La chronologie décrit le travail prévu et ne prétend pas qu'il a déjà été réalisé.
4. **Contrôler les réglages accessibles et remettre les accessoires déposés, si leur dépose a été nécessaire :** vérifier le fonctionnement et la remise en place des accessoires concernés.
5. **Évaluer le timbre et prévoir l'égalisation :** relier le choix à la demande de régularité dans le médium et aux observations d'écoute ou aux résultats d'essai.
6. **Jouer pour contrôler et rédiger le suivi :** effectuer le contrôle musical avant la restitution, consigner les constats et signaler toute anomalie restant à vérifier.

La lecture des relevés initiaux ne remplace pas le contrôle final par le jeu. Toute anomalie supplémentaire constatée doit être notée et signalée plutôt que considérée comme résolue.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La chronologie va de la préparation et de l'examen à la planification du travail de mise au diapason, puis au contrôle des réglages et accessoires, à l'évaluation du timbre, au jeu de contrôle et au suivi écrit. Les objectifs de chaque étape et la distinction entre constat, prévision et vérification restent explicites.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.6.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Additionnez les six durées estimées de D2. Comparez le total à la fenêtre de 150 minutes et calculez le temps restant ou le dépassement, en minutes. Précisez ce que représente le temps obtenu dans ce cas.

J'additionne les six durées estimées dans D2 : 12 + 18 + 38 + 22 + 25 + 15 = 130 minutes. Je compare ensuite ce total à la fenêtre de 150 minutes : 150 − 130 = 20 minutes. Dans ce cas fictif, ces 20 minutes représentent le temps de planning restant après les phases estimées. Elles ne constituent ni une durée professionnelle de référence ni la garantie qu'une anomalie éventuelle pourra être résolue dans ce délai.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Total estimé : **130 minutes**. Temps restant dans la fenêtre de 150 minutes : **20 minutes**.

Question 1.7.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Choisissez quatre moyens disponibles dans D2 et associez chacun à une phase ou à un besoin précis de l'intervention. Votre réponse doit comporter au moins un moyen lié à la préparation, un moyen lié à l'examen ou au contrôle et un support de suivi.

Quatre moyens disponibles et leur usage précis :

- **Fiche de commande :** lors de la préparation, elle sert à reprendre les objectifs du client et la cible de référence fixée pour le cas.
- **Fiche de relevé :** pendant l'examen et les contrôles, elle permet de consigner les lectures et les constats associés.
- **Outils de contrôle de la mécanique :** ils sont associés à l'examen et au contrôle des réglages accessibles, pour vérifier le fonctionnement sans supposer une anomalie non constatée.
- **Fiche de suivi :** elle sert à consigner les constats, les contrôles effectués et les points restant à confirmer avant la restitution.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les quatre moyens retenus sont la fiche de commande, la fiche de relevé, les outils de contrôle de la mécanique et la fiche de suivi. Chacun est relié à une phase ou à un besoin précis.

Question 1.8.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez une courte note de suivi destinée au client ou à l'atelier. Elle doit rappeler la cible de référence de la commande, mentionner au moins un constat pertinent des relevés, et indiquer un contrôle qui devra être effectué avant de conclure l'intervention. Ne présentez pas une opération prévue comme déjà réalisée.

Note de suivi — fiche d'entrée n° 24-17

La commande fixe, pour ce cas, une cible de référence de la4 = 440 Hz. Lors de l'examen initial, les trois cordes du la4 ont été relevées à −4, +8 et +14 cents ; le battement signalé est également perceptible à l'écoute de l'ensemble de la note. Ces constats ne suffisent pas à établir une cause mécanique. Avant de conclure l'intervention, il restera à effectuer le travail prévu, puis à vérifier l'accord et le fonctionnement et à contrôler l'instrument par le jeu. Toute anomalie supplémentaire devra être consignée et signalée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

La note rappelle la cible de la commande, rapporte des constats initiaux et indique les contrôles à effectuer avant de conclure. Elle ne présente pas le travail prévu comme déjà réalisé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

27.0 points

Étude professionnelle 2 — Comparer des propositions d'égalisation

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> À partir de D3, reformulez en deux exigences observables la demande de timbre du client. Reliez chacune à l'un des critères internes fournis dans le document.

Première exigence observable : obtenir un son plus uni dans le médium. Pour comparer les essais, on examine les mesures de jeu doux et de jeu appuyé au regard des deux plages internes du cas (respectivement 30 à 40 unités et 68 à 78 unités) ; ces plages permettent de comparer les valeurs fournies, mais ne remplacent pas l'écoute. Deuxième exigence : conserver une différence nette entre jeu doux et jeu appuyé, vérifiée par un contraste d'au moins 35 unités pour chaque note. Ces critères sont internes et fictifs, comme l'échelle de mesure.

RÉPONSE À RETENIR

Les deux exigences sont : **un son plus uni dans le médium**, examiné à l'aide des plages internes des mesures de jeu doux et de jeu appuyé ; et **le maintien d'une différence entre les deux types de jeu**, correspondant à un contraste d'au moins 35 unités par note.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Pour la note do6, calculez le contraste dynamique de la proposition A puis celui de la proposition B, en soustrayant dans chaque cas la valeur de jeu doux de celle de jeu appuyé. Indiquez les deux résultats en unités et comparez-les au minimum interne de 35 unités.

Le contraste se calcule en soustrayant la mesure de jeu doux de celle de jeu appuyé. Pour le do6 de la proposition A : 70 − 31 = 39 unités. Pour le do6 de la proposition B : 66 − 35 = 31 unités. Le minimum interne étant de 35 unités, A le satisfait pour cette note, tandis que B ne le satisfait pas.

RÉPONSE À RETENIR

Do6, proposition A : **39 unités**, minimum satisfait. Do6, proposition B : **31 unités**, minimum non satisfait.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Pour chaque proposition A et B, vérifiez si toutes les mesures de jeu doux respectent l'intervalle interne de 30 à 40 unités et si toutes les mesures de jeu appuyé respectent l'intervalle interne de 68 à 78 unités. Présentez votre vérification en citant les valeurs qui ne respecteraient pas un intervalle, le cas échéant.

Pour A, les mesures de jeu doux sont 32, 35 et 31 unités : elles appartiennent toutes à l'intervalle interne de 30 à 40. Les mesures de jeu appuyé sont 72, 75 et 70 unités : elles appartiennent toutes à l'intervalle de 68 à 78. Aucune valeur de A ne sort des intervalles. Pour B, les mesures de jeu doux 37, 40 et 35 appartiennent toutes à l'intervalle de 30 à 40, y compris 40 à la borne supérieure. En jeu appuyé, 68 et 71 respectent l'intervalle de 68 à 78 ; 66 au do6 est inférieur à la borne de 68.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Proposition A : toutes les mesures respectent les deux intervalles internes. Proposition B : toutes les mesures de jeu doux respectent leur intervalle ; en jeu appuyé, **66 unités au do6** ne respecte pas l'intervalle de 68 à 78.

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Calculez l'étendue des valeurs de jeu appuyé pour la proposition A, puis pour la proposition B. Donnez les deux opérations et expliquez ce que la comparaison de ces étendues permet de conclure — et ce qu'elle ne permet pas de conclure — sur l'uniformité du timbre.

L'étendue est la valeur maximale moins la valeur minimale. Pour le jeu appuyé de A, les valeurs 72, 75 et 70 donnent 75 − 70 = 5 unités. Pour B, les valeurs 68, 71 et 66 donnent 71 − 66 = 5 unités. Les deux étendues étant égales, l'amplitude de variation des mesures de jeu appuyé est la même dans les trois notes comparées. Cette égalité ne prouve pas que le timbre est uniformément perçu à l'écoute ni que le piano entier répond à la demande : l'étendue porte seulement sur les valeurs fournies et ne remplace pas le contrôle auditif.

RÉPONSE À RETENIR

Étendue des mesures de jeu appuyé : A = **5 unités** ; B = **5 unités**. Les étendues sont égales, mais cela ne suffit pas à établir l'uniformité auditive du timbre ni le résultat sur l'ensemble de l'instrument.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Calculez le contraste dynamique de chacune des trois notes de la proposition A. Vérifiez si les trois contrastes satisfont le minimum interne de 35 unités. Montrez les trois soustractions.

Pour chaque note de A, le contraste est la mesure en jeu appuyé moins celle en jeu doux :

- Do4 : 72 − 32 = 40 unités ;
- Do5 : 75 − 35 = 40 unités ;
- Do6 : 70 − 31 = 39 unités.

Les trois résultats sont supérieurs ou égaux au minimum interne de 35 unités.

RÉPONSE À RETENIR

Contrastes de A : do4, **40 unités** ; do5, **40 unités** ; do6, **39 unités**. Les trois satisfont le minimum interne de 35 unités.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> En tenant compte des trois critères internes de D3, choisissez la proposition A ou B pour poursuivre l'étude. Justifiez votre choix à l'aide d'au moins deux résultats précis du tableau et indiquez toute limite de cette décision.

Je choisirais la proposition A pour poursuivre l'étude. Elle respecte les plages internes pour les mesures de jeu doux (32, 35 et 31 unités) et de jeu appuyé (72, 75 et 70 unités). Ses contrastes sont de 40 unités au do4, 40 au do5 et 39 au do6 ; ils dépassent tous le minimum interne de 35. B respecte les plages de jeu doux, mais sa mesure de jeu appuyé au do6 est de 66 unités, sous la borne de 68. Ses contrastes sont de

FormaV - document d'entraînement non officiel

68 − 37 = 31 unités au do4, 71 − 40 = 31 unités au do5 et 66 − 35 = 31 unités au do6 : aucun n’atteint le minimum de 35. Le choix de A est une décision pour poursuivre l’étude, non une validation du résultat final ; les essais ne portent que sur trois notes et doivent être complétés par l’écoute.

RÉPONSE À RETENIR

Choix : A pour poursuivre l’étude. A respecte les trois critères internes sur les notes testées. B respecte les plages de jeu doux, mais sa mesure de jeu appuyé au do6 est hors intervalle et ses trois contrastes sont inférieurs au minimum. Le choix reste à confirmer par le contrôle auditif.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Décrivez le contrôle par le jeu que vous prévoiriez après la proposition retenue : précisez quelles notes ou comparaisons écouter, quels deux aspects de la demande du client vérifier, et pourquoi les mesures du tableau ne suffisent pas à valider seules le résultat final.

Après la proposition retenue, je prévoirais d’écouter les do4, do5 et do6 en jeu doux, puis en jeu appuyé, en comparant les notes entre elles dans chaque type de jeu et en comparant les deux types de jeu pour chaque note. Le contrôle porterait sur les deux aspects de la demande : obtenir un son plus uni dans le médium et conserver une différence entre jeu doux et jeu appuyé. Les mesures fournies sont des résultats d’essais fictifs sur trois notes seulement ; elles ne remplacent pas l’écoute et ne prouvent pas l’état final du piano. Le résultat auditif et tout point restant à confirmer seraient consignés dans le suivi.

RÉPONSE À RETENIR

Le contrôle prévu compare à l’écoute les do4, do5 et do6 en jeu doux et en jeu appuyé. Il vise à vérifier l’unité du timbre médium et le maintien du contraste dynamique. Les chiffres seuls ne valident pas le résultat final.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-accordeur-de-pianos-50032308
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36339/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/22511/359701 ; https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b050/b050dd.pdf ; https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b050/b050c.pdf ; https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b050/b050a.pdf ; https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b050/b050d.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.